



Communiqué de presse

Paris, le 23 janvier 2026



UN PROGRAMME D'INTERNATIONALISATION À IMPACT DEPLOYE DANS LE CADRE DE FRANCE 2030

Lancé en septembre 2022 dans le cadre de France 2030, le programme ICC Immersion a d'ores et déjà démontré son efficacité. Mis en œuvre conjointement par l'Institut français et Business France, il a accompagné à ce jour 170 entreprises innovantes issues de l'ensemble de la filière des industries culturelles et créatives dans le développement de leur activité à l'international, dans 15 pays avec des résultats commerciaux significatifs (1€ investi a engendré 3€ de chiffre d'affaires acquis). 5 nouveaux programmes seront déployés dans 6 pays en 2026.

Financé par l'Etat dans le cadre de France 2030, ICC Immersion s'appuie sur l'expertise conjointe de l'Institut français, de Business France, du ministère de la Culture, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de son réseau diplomatique et culturel ainsi que sur la Caisse des dépôts et consignations.

Le programme vise à renforcer la capacité des entreprises lauréates à se projeter durablement à l'international, en leur apportant une connaissance approfondie des marchés ciblés, en les accompagnant dans la définition et l'adaptation de leur stratégie de développement et en facilitant leur mise en relation avec des acteurs clés des écosystèmes locaux, afin de favoriser la concrétisation d'opportunités d'affaires.

À ce titre, les entreprises bénéficient d'un accompagnement sur mesure d'une durée de plus d'un an, conçu en adéquation avec leur stratégie de développement et les spécificités des marchés ciblés. Celui-ci s'articule autour d'une phase de préparation, combinant séquences collectives et accompagnement individualisé, visant à consolider leur compréhension des enjeux locaux, suivi d'une phase d'immersion favorisant une connexion directe avec les acteurs institutionnels, culturels et économiques sur place. Afin d'en assurer la pérennité, une dernière phase – optionnelle, personnalisée et soumise à sélection – peut permettre aux entreprises lauréates une immersion approfondie sur une période plus longue, en fonction des besoins identifiés.

A ce jour, 17 programmes ont été réalisés dans 15 territoires : en Asie (Corée du Sud – 2 éditions, Taïwan – 2 éditions, Inde), en Océanie (Australie), en Europe (Royaume-Uni, Espagne, Italie, Danemark/Suède), au Moyen-Orient (Émirats arabes unis – 2 éditions Arabie saoudite, Israël), en Amérique (Canada, Mexique) et en Afrique (Afrique du Sud).

En 2026, 5 programmes continueront leur déploiement dans 6 pays (aux Etats-Unis pour les secteurs du design et du jeu vidéo, en Allemagne, en Indonésie et à Singapour pour un programme régional, au Brésil et en Australie pour une seconde édition). De nouveaux appels à candidatures seront par ailleurs ouverts tout au long de l'année.

Depuis son lancement, ICC Immersion a déjà accompagné près de 170 d'entreprises, donnant lieu à la signature de contrats et à la création de nouveaux partenariats, illustrant l'efficacité et la pertinence du programme.

Au bilan 2024, ICC Immersion totalise 58 projets concrétisés, représentant plus de 7 M€ de chiffre d'affaires. Au regard des crédits publics engagés, le programme affiche à ce stade un effet de levier significatif : 1 € investi a engendré 3 € de chiffre d'affaires acquis.

Forts de ces résultats positifs, l'Institut français et Business France ont réuni le 22 janvier 2026 les alumni du programme ICC Immersion (France 2030) dans les locaux de l'Institut français.

Cette première rencontre a constitué une opportunité privilégiée pour les entreprises participantes de rencontrer leurs pairs, de partager leurs retours d'expérience et d'échanger avec les opérateurs publics mobilisés en faveur de l'export des industries culturelles et créatives françaises.

À cette occasion, les appels à candidatures pour deux nouvelles destinations ont été lancés : le Japon et l'Arabie saoudite (deuxième édition).

Les informations détaillées et les modalités de candidature sont disponibles sur le site de l'Institut français : www.institutfrancais.com/fr/offre/icc-immersion

Contacts presse

Institut français :

Néguine Mohsseni

neguine.mohsseni@institutfrancais.com

Business France :

Séverine de Carvalho

Tél : 01 40 73 73 88

Mobile: 06 82 23 69 12

severine.decarvalho@businessfrance.fr

Siham Morchid

Tél : 01 40 73 30 74

Mobile : 06 59 37 56 87

siham.morchid@businessfrance.fr



À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgi

À propos de la Banque des Territoires

Crée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / @BanqueDesTerr

À propos de Business France

Business France est l'entreprise publique de conseil au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements étrangers en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le Volontariat International en Entreprise (VIE). Business France dispose de plus de 1 400 collaborateurs situés en France et dans 53 pays.

En 2024, l'accompagnement de Business France a permis de générer 1,8 milliards d'euros de CA additionnel export pour les PME/ETI françaises, représentant plus de 31 010 emplois créés ou envisagés. Business France a accompagné 66% des 1 688 décisions d'investissements étrangers en 2024, représentant 69% des 37 787 emplois créés ou maintenus sur le territoire à horizon 3 ans.

Pour plus d'informations : [@businessfrance](http://www.businessfrance.fr)

À propos de l’Institut français

L’Institut français est l’opérateur pivot du ministère de l’Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture dans la mise en œuvre de la politique culturelle extérieure de la France. Ses missions sont le soutien et l’animation du réseau de coopération et d’action culturelle français à l’étranger ; l’accompagnement des créateurs et créatrices et des industries culturelles et créatives françaises dans leur développement à l’échelle internationale ; le renforcement du dialogue entre les cultures et les sociétés ; et enfin la promotion de la langue française et du plurilinguisme.